

RAPPORT

SLVD

Unité
PHRU

Juin 2019

Demandes de logement social en Martinique

Analyse SNE



Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
MARTINIQUE

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
0	2019-06-05	

Affaire suivie par

Vanessa CORRE - SLVD/PHRU
Tél. : / Fax :
Courriel : Vanessa.Corre@developpement-durable.gouv.fr

Rédacteur

Vanessa CORRE- Service Logement et Ville Durable

Relecteur

Référence(s) intranet

<http://>

SOMMAIRE

1 - PRÉAMBULE.....	4
1.1 - Système National d'Enregistrement (SNE).....	4
1.2 - Données utilisées.....	4
2 - DOUBLONS/ FIABILITÉ DU SNE.....	5
3 - LA DEMANDE EN LOGEMENT SOCIAL.....	7
3.1 - Ancienneté de la demande.....	7
3.2 - Taille des ménages.....	9
3.3 - Mode de logement actuel.....	10
3.4 - Age du demandeur.....	11
3.5 - Taille du logement souhaité.....	12
3.6 - Composition familiale des ménages.....	13
3.7 - Nature des revenus du demandeur.....	15
3.8 - Revenus par rapport aux plafonds HLM.....	16
4 - CONCLUSION.....	17
5 - ANNEXE : COMPARAISON DOM.....	18

1 - Préambule

1.1 - Système National d'Enregistrement (SNE)

Le Système National d'Enregistrement centralise l'intégralité des demandes de logements sociaux sur le territoire national. Il est alimenté par les différents guichets enregistreurs (bailleurs, CCAS, etc) auxquels peuvent s'adresser les demandeurs ainsi que par le site Internet grand public du SNE. Chaque demandeur se voit attribuer un numéro unique. L'objectif du SNE est triple : faciliter les démarches des demandeurs (une seule demande qui sera consultée par tous les bailleurs), améliorer la connaissance des demandes et pouvoir analyser les attributions. Ce rapport s'inscrit dans le 2ème objectif : améliorer la connaissance de la demande.

1.2 - Données utilisées

Dans ce rapport sont considérées les **demandes actives au 01 janvier 2019** pour un logement social en Martinique et déposées par des demandeurs actuellement logés en Martinique. Ce nombre s'élève à **12 160** demandes.

Afin de mieux cibler le besoin en logement social, les analyses ont été menées au niveau des zones d'emploi et des EPCI. Pour rappel, la Martinique compte 6 zones d'emploi :

- **Centre Atlantique** : Le Gros-Morne, La Trinité, Le Robert et Sainte-Marie
- **Nord Atlantique** : Ajoupa-Bouillon, Basse-Pointe, Grand'Rivière, Le Lorrain, le Marigot et Macouba
- **Nord Caraïbe** : Bellefontaine, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, Le Carbet, Le Prêcheur, Le Morne-Rouge, le Morne-Vert et Saint-Pierre
- **Sud Caraïbe** : Les Anses d'Arlet, Ducos, Le Diamant, Rivière-Salée, Saint-Esprit, Sainte-Luce et Les Trois-Ilets
- **Sud** : Le François, Le Marin, Le Vauclin, Rivière-Pilote et Sainte-Anne
- **Centre Martinique** : Fort-de-France, le Lamentin, Saint-Joseph et Schoelcher

Les chiffres de la demande pour les autres DOM sont donnés en annexe.

2 - Doublons/ fiabilité du SNE

En théorie, chaque demandeur n'est censé effectuer qu'une demande unique. En pratique, certains demandeurs font plusieurs demandes, soit en leur nom propre soit au nom d'une autre personne (conjoint ou autre personne du ménage). Ces cas de doublons sont difficilement quantifiables et perdureront tant que la saisie des numéros de sécurité sociale des personnes composant le ménage du demandeur ne sera pas obligatoire lors de la constitution du dossier de demande de logement social.

Une estimation basse du nombre de doublons a toutefois été réalisée en comparant la concaténation de plusieurs champs de chaque demande : âge et sexe du demandeur, commune actuelle et commune souhaitée (1^{er} choix), taille du logement actuel et du logement souhaité, taille du ménage, situation familiale, nombre de personnes à charge, motif de la demande (1^{er} choix), type de contrat de travail et tranche des ressources. Ainsi, sur les 12 160 demandes actives au 01 janvier 2019, 54 doublons potentiels ont été identifiés, ceux pour lesquels la concaténation est identique pour 2 demandes ou plus. Ce chiffre représente 0,4 % de la demande totale. Sur ces 54 doublons, 54 % ont été saisis par deux guichets différents (les demandeurs utilisent plusieurs « portes d'entrée » pour déposer leur dossier).

Une estimation haute du nombre de doublons est impossible en l'état actuel du SNE. A défaut, en supposant que la qualité des saisies faites par les différents guichets enregistreurs est optimale, l'essentiel des doublons proviendrait des saisies réalisées par les demandeurs eux mêmes via le site Internet Grand Public.

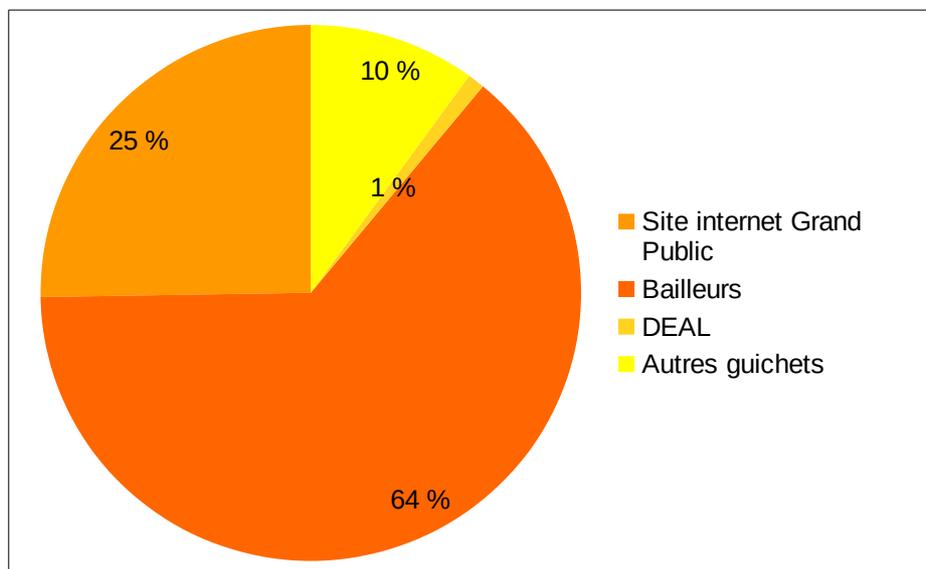


Fig. 1 : Répartition des demandes de logement social en Martinique suivant le guichet enregistreur

Comme l'indique le graphique ci-dessus, la part des demandes saisies via Internet est loin d'être négligeable (25% à l'échelle de la Martinique) et représente le deuxième accès privilégié après les bailleurs (64%). Des variations existent cependant suivant la zone d'emploi considérée (Tab.1) : dans les zones Nord Atlantique et Sud, davantage de demandes sont enregistrées via les CCAS et autres guichets de proximité que via Internet.

	Nombre demandes actives	Site internet Grand Public	Bailleurs	DEAL	Autres guichets
Centre Atlantique	1735	27 %	51 %	0 %	22 %
Nord Atlantique	405	10 %	46 %	0 %	43 %
Nord Caraïbe	465	19 %	72 %	1 %	8 %
CAP NORD	2605	23 %	54 %	0 %	23 %
Sud	953	18 %	51 %	1 %	30 %
Sud Caraïbe	1804	31 %	60 %	1 %	8 %
CAESM	2757	27 %	57 %	1 %	16 %
CACEM	6798	26 %	70 %	1 %	3 %
Martinique	12160	25 %	64 %	1 %	10 %

Tab. 1 : Répartition des demandes de logement social suivant la zone d'emploi et le guichet enregistreur

Il n'est pas possible de quantifier les doublons mais en supprimant la source principale de doublons potentiels (les saisies via Internet sont celles qui permettent le moins de contrôles), il est possible de voir les effets d'éventuels doublons sur la répartition des demandes. Dans la suite de ce rapport, l'effet des demandes enregistrées via Internet sur la répartition sera donc systématiquement chiffré.

3 - La demande en logement social

3.1 - Ancienneté de la demande

Une large majorité (63%) des demandes en Martinique ont moins d'un an (Fig. 2). Ce court délai n'est en pratique pas lié à des attributions mais à un très faible taux de renouvellement des demandes. En effet, en 2018, le SNE comptabilise environ 8400 nouvelles demandes pour 5900 non-renouvellements.

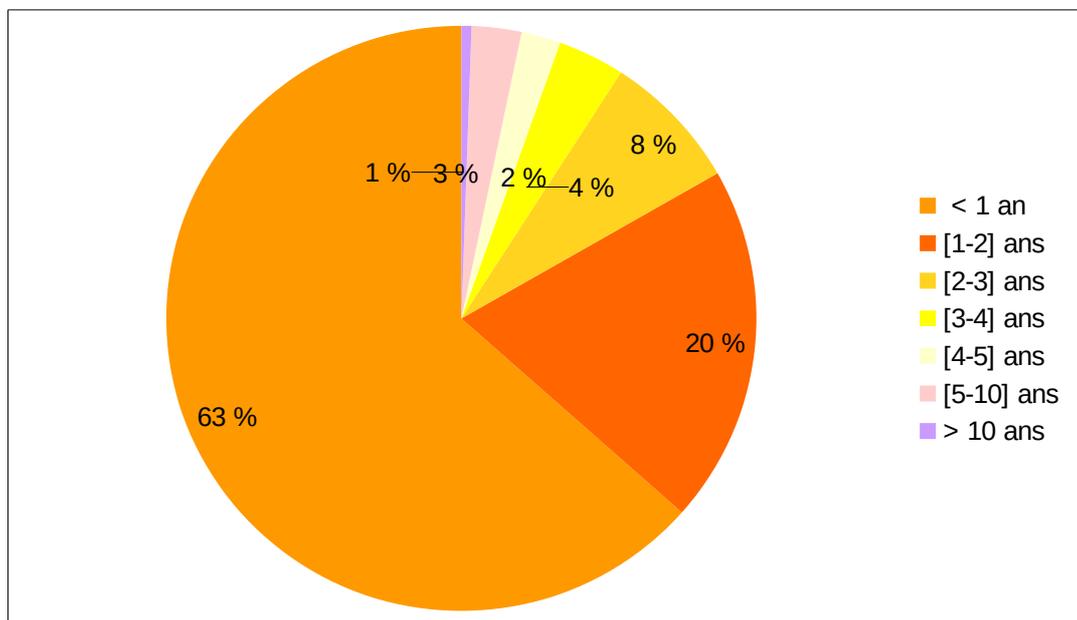


Fig. 2 : Répartition des demandes de logement social en Martinique suivant l'ancienneté de la demande

L'ancienneté moyenne des demandes en Martinique est de 15 mois. A titre de comparaison, il s'agit de la moyenne la plus élevée des DOM (Guadeloupe 10 mois, Guyane 12 mois, Réunion 13 mois) alors que la moyenne nationale s'élève à 22 mois.

Les proportions d'ancienneté sont les mêmes sur les EPCI et sur les zones d'emploi (Tab. 2) sauf pour la zone Nord Atlantique où la part d'ancienneté inférieure à 1 an est encore plus élevée (76%).

	Nombre demandes actives	Ancienneté						
		< 1 an	[1-2] ans	[2-3] ans	[3-4] ans	[4-5] ans	[5-10] ans	> 10 ans
Centre Atlantique	1735	61 %	23 %	8 %	3 %	2 %	2 %	1 %
Nord Atlantique	405	76 %	16 %	3 %	1 %	2 %	1 %	0 %
Nord Caraïbe	465	63 %	23 %	6 %	4 %	2 %	2 %	0 %
CAP NORD	2605	64 %	22 %	7 %	3 %	2 %	2 %	1 %
Sud	953	64 %	20 %	6 %	4 %	2 %	3 %	0 %
Sud Caraïbe	1804	64 %	19 %	7 %	4 %	2 %	3 %	0 %
CAESM	2757	64 %	20 %	7 %	4 %	2 %	3 %	0 %
CACEM	6798	63 %	19 %	8 %	4 %	2 %	3 %	1 %
Martinique	12160	63 %	20 %	8 %	4 %	2 %	3 %	1 %

Tab. 2 : Répartition des demandes de logement social suivant la zone d'emploi et l'ancienneté de la demande

Lorsque l'on écarte les demandes réalisées via le site Internet, les proportions restent sensiblement les mêmes.

	Nombre demandes actives	Ancienneté						
		< 1 an	[1-2] ans	[2-3] ans	[3-4] ans	[4-5] ans	[5-10] ans	> 10 ans
Centre Atlantique	1272	58 %	23 %	9 %	4 %	3 %	3 %	1 %
Nord Atlantique	364	77 %	15 %	3 %	1 %	2 %	2 %	0 %
Nord Caraïbe	375	62 %	22 %	7 %	5 %	2 %	3 %	0 %
CAP NORD	2011	62 %	21 %	7 %	3 %	2 %	3 %	1 %
Sud	778	64 %	19 %	6 %	4 %	3 %	3 %	0 %
Sud Caraïbe	1238	60 %	19 %	8 %	5 %	3 %	4 %	0 %
CAESM	2016	62 %	19 %	7 %	5 %	3 %	4 %	0 %
CACEM	5064	59 %	20 %	9 %	5 %	3 %	4 %	1 %
Martinique	9091	60 %	20 %	8 %	4 %	3 %	4 %	1 %

Tab.3 : Répartition des demandes suivant l'ancienneté de la demande sans prise en compte des demandes saisies via Internet

3.2 - Taille des ménages

Les personnes seules représentent 40 % des demandes en Martinique et les ménages de deux personnes 31 % (Fig.3). Les ménages de cinq personnes ou plus représentent eux moins de 5 %. Cette répartition se retrouve à l'échelle des EPCI et des zones d'emploi, que les demandes saisies via Internet soient prises en compte (Tab. 4) ou pas (Tab.5).

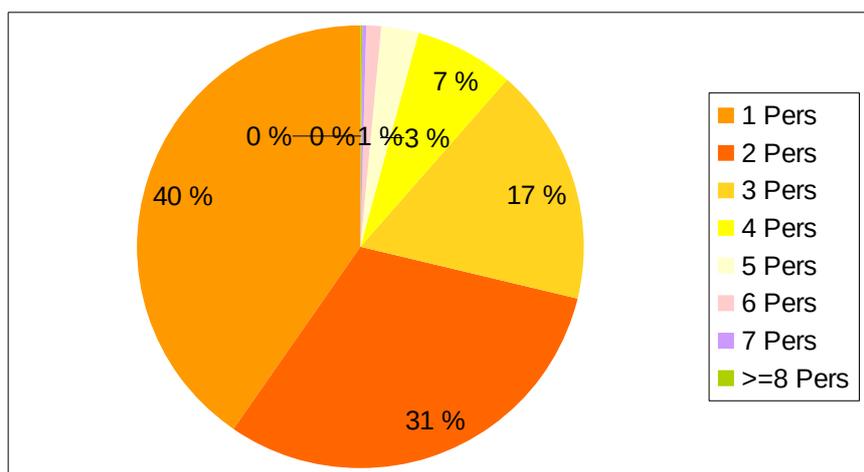


Fig. 3 :Répartition des demandes de logement social en Martinique suivant le nombre de personnes composant le foyer

	Nombre demandes actives	Taille des ménages							
		1 Pers	2 Pers	3 Pers	4 Pers	5 Pers	6 Pers	7 Pers	>=8 Pers
Centre Atlantique	1735	36 %	31 %	20 %	8 %	4 %	1 %	1 %	0 %
Nord Atlantique	405	43 %	31 %	16 %	5 %	3 %	2 %	0 %	0 %
Nord Caraïbe	465	44 %	31 %	15 %	7 %	1 %	1 %	0 %	0 %
CAP NORD	2605	38 %	31 %	18 %	7 %	3 %	1 %	0 %	0 %
Sud	953	41 %	31 %	17 %	8 %	3 %	1 %	0 %	0 %
Sud Caraïbe	1804	39 %	30 %	19 %	8 %	3 %	1 %	0 %	0 %
CAESM	2757	39 %	30 %	18 %	8 %	3 %	1 %	0 %	0 %
CACEM	6798	42 %	31 %	17 %	7 %	2 %	1 %	0 %	0 %
Martinique	12160	40 %	31 %	17 %	7 %	3 %	1 %	0 %	0 %

Tab. 4 :Répartition des demandes de logement social suivant la zone d'emploi et la taille des ménages

	Nombre demandes actives	Taille des ménages							
		1 Pers	2 Pers	3 Pers	4 Pers	5 Pers	6 Pers	7 Pers	>=8 Pers
Centre Atlantique	1272	37 %	30 %	20 %	8 %	4 %	1 %	0 %	0 %
Nord Atlantique	364	43 %	30 %	16 %	6 %	3 %	2 %	0 %	0 %
Nord Caraïbe	375	45 %	31 %	15 %	7 %	1 %	1 %	0 %	0 %
CAP NORD	2011	40 %	30 %	18 %	7 %	4 %	1 %	0 %	0 %
Sud	778	43 %	29 %	17 %	7 %	3 %	1 %	0 %	0 %
Sud Caraïbe	1238	39 %	29 %	19 %	8 %	3 %	1 %	0 %	0 %
CAESM	2016	40 %	29 %	18 %	8 %	3 %	1 %	0 %	0 %
CACEM	5064	41 %	31 %	17 %	7 %	3 %	1 %	0 %	0 %
Martinique	9091	40 %	30 %	18 %	7 %	3 %	1 %	0 %	0 %

Tab.5 :Répartition des demandes suivant la taille des ménages sans prise en compte des demandes saisies via Internet

3.3 - Mode de logement actuel

La moitié des demandeurs sont logés chez un tiers, 20 % sont déjà dans le parc social et 19% sont logés dans le parc privé (Fig.4). Les variations de ces proportions sont minimales lorsqu'on s'intéresse aux EPCI et zones d'emplois (Tab.6), avec ou sans les demandes saisies via Internet (Tab.7).

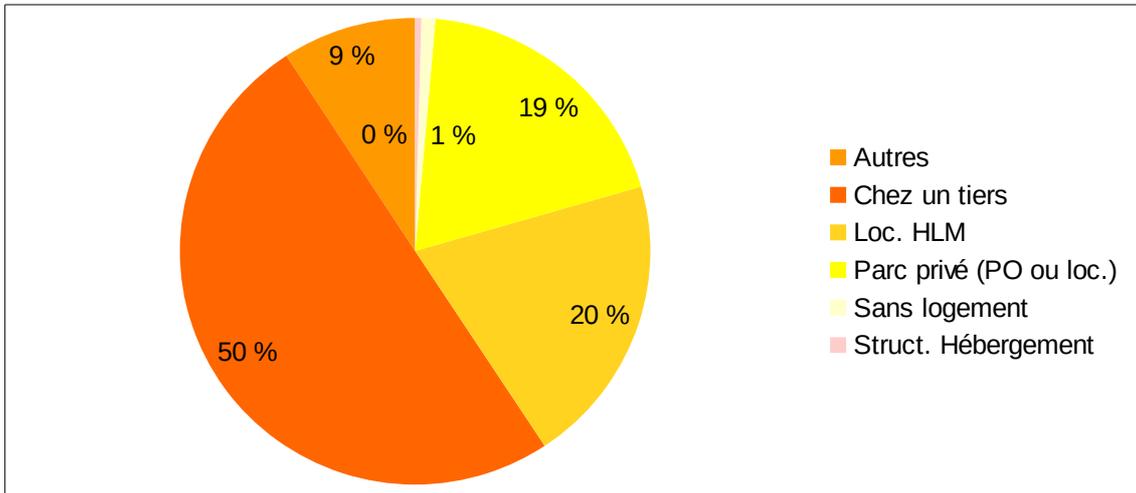


Fig. 4 :Répartition des demandes de logement social en Martinique suivant le mode de logement actuel

	Nombre demandes actives	Mode de logement actuel					
		Autres	Chez un tiers	Loc. HLM	Parc privé (PO ou loc.)	Sans logement	Struct. Hébergement
Centre Atlantique	1735	9 %	54 %	16 %	20 %	1 %	0 %
Nord Atlantique	405	7 %	55 %	16 %	20 %	2 %	0 %
Nord Caraïbe	465	12 %	52 %	20 %	12 %	2 %	2 %
CAP NORD	2605	9 %	54 %	17 %	19 %	1 %	0 %
Sud	953	11 %	49 %	19 %	18 %	2 %	0 %
Sud Caraïbe	1804	9 %	51 %	23 %	16 %	1 %	0 %
CAESM	2757	10 %	51 %	21 %	17 %	1 %	0 %
CACEM	6798	9 %	48 %	21 %	21 %	1 %	1 %
Martinique	12160	9 %	50 %	20 %	19 %	1 %	0 %

Tab. 6 :Répartition des demandes de logement social suivant la zone d'emploi et le mode de logement actuel

	Nombre demandes actives	Mode de logement actuel					
		Autres	Chez un tiers	Loc. HLM	Parc privé (PO ou loc.)	Sans logement	Struct. Hébergement
Centre Atlantique	1272	9 %	52 %	18 %	20 %	1 %	0 %
Nord Atlantique	364	7 %	53 %	17 %	21 %	2 %	0 %
Nord Caraïbe	375	12 %	51 %	21 %	12 %	2 %	2 %
CAP NORD	2011	9 %	52 %	19 %	19 %	1 %	0 %
Sud	778	10 %	47 %	21 %	19 %	2 %	0 %
Sud Caraïbe	1238	10 %	49 %	26 %	14 %	1 %	0 %
CAESM	2016	10 %	48 %	24 %	16 %	1 %	0 %
CACEM	5064	8 %	48 %	24 %	19 %	1 %	0 %
Martinique	9091	9 %	49 %	23 %	18 %	1 %	0 %

Tab.7 :Répartition des demandes suivant le mode de logement actuel sans prise en compte des demandes saisies via Internet

3.4 - Age du demandeur

Les tranches d'âge [24-39 ans] et [40-64ans] sont équivalentes (42%) sur la Martinique, mais aussi sur les zones d'emploi de la CACEM, de l'Espace Sud et de la zone Centre Atlantique. La part des [40-64ans] est un peu plus élevée (47-48%) dans le Nord.

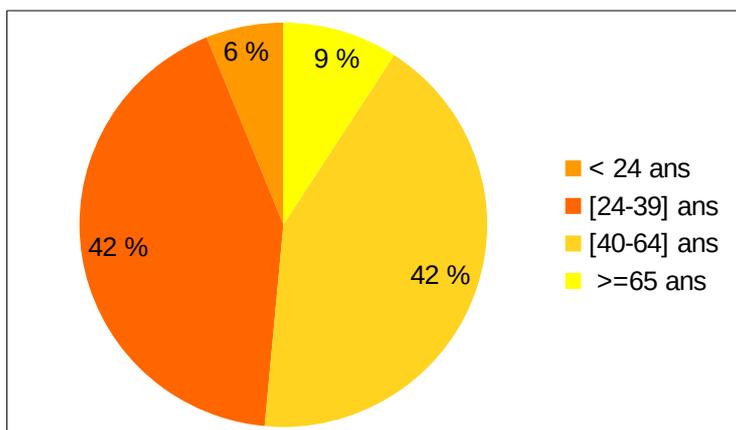


Fig. 5 : Répartition des demandes de logement social en Martinique suivant l'âge du demandeur

	Nombre demandes actives	Age du demandeur			
		< 24 ans	[24-39] ans	[40-64] ans	>=65 ans
Centre Atlantique	1735	7 %	42 %	42 %	9 %
Nord Atlantique	405	5 %	32 %	47 %	16 %
Nord Caraïbe	465	4 %	36 %	48 %	12 %
CAP NORD	2605	6 %	39 %	44 %	10 %
Sud	953	6 %	40 %	44 %	10 %
Sud Caraïbe	1804	6 %	44 %	42 %	8 %
CAESM	2757	6 %	43 %	42 %	9 %
CACEM	6798	6 %	43 %	42 %	9 %
Martinique	12160	6 %	42 %	42 %	9 %

Tab. 8 : Répartition des demandes de logement social suivant la zone d'emploi et l'âge du demandeur

	Nombre demandes actives	Age du demandeur			
		< 24 ans	[24-39] ans	[40-64] ans	>=65 ans
Centre Atlantique	1272	6 %	39 %	45 %	11 %
Nord Atlantique	364	4 %	31 %	48 %	17 %
Nord Caraïbe	375	2 %	32 %	52 %	14 %
CAP NORD	2011	5 %	36 %	47 %	12 %
Sud	778	6 %	36 %	47 %	12 %
Sud Caraïbe	1238	5 %	38 %	48 %	9 %
CAESM	2016	5 %	37 %	48 %	10 %
CACEM	5064	5 %	39 %	46 %	11 %
Martinique	9091	5 %	38 %	47 %	11 %

Tab.9 : Répartition des demandes suivant l'âge du demandeur sans prise en compte des demandes saisies via Internet

3.5 - Taille du logement souhaité

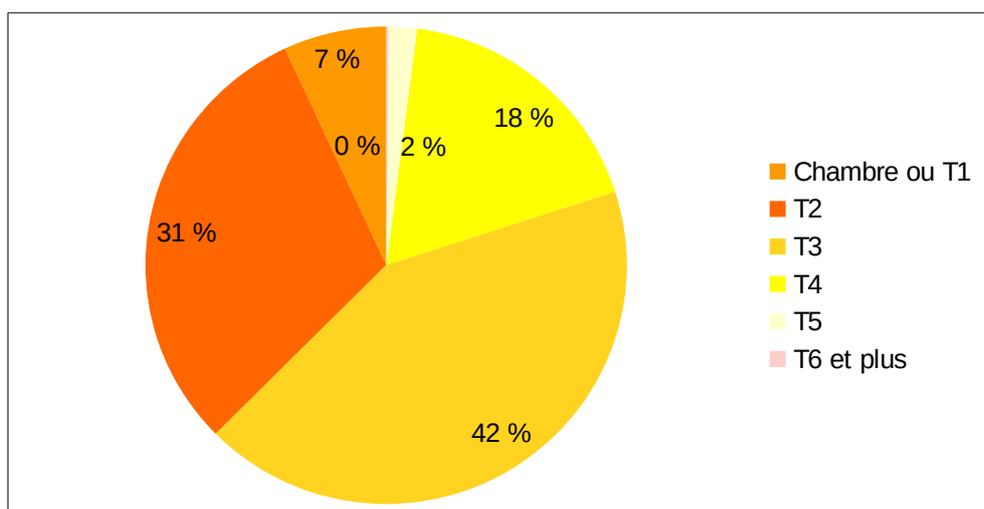


Fig. 6 : Répartition des demandes de logement social en Martinique suivant la typologie souhaitée

	Nombre demandes actives	Typologie souhaitée					
		Chambre ou T1	T2	T3	T4	T5	T6 et plus
Centre Atlantique	1735	6 %	26 %	42 %	23 %	2 %	0 %
Nord Atlantique	405	8 %	30 %	40 %	20 %	1 %	0 %
Nord Caraïbe	465	9 %	36 %	42 %	13 %	1 %	0 %
CAP NORD	2605	7 %	29 %	42 %	21 %	1 %	0 %
Sud	953	9 %	30 %	41 %	19 %	2 %	0 %
Sud Caraïbe	1804	6 %	29 %	43 %	19 %	2 %	0 %
CAESM	2757	7 %	29 %	42 %	19 %	2 %	0 %
CACEM	6798	7 %	32 %	43 %	17 %	2 %	0 %
Martinique	12160	7 %	31 %	42 %	18 %	2 %	0 %

Tab. 10 : Répartition des demandes de logement social suivant la zone d'emploi et la typologie souhaitée

	Nombre demandes actives	Typologie souhaitée					
		Chambre ou T1	T2	T3	T4	T5	T6 et plus
Centre Atlantique	1272	6 %	29 %	40 %	23 %	2 %	0 %
Nord Atlantique	364	8 %	28 %	42 %	21 %	1 %	0 %
Nord Caraïbe	375	8 %	38 %	41 %	13 %	1 %	0 %
CAP NORD	2011	6 %	31 %	40 %	21 %	1 %	0 %
Sud	778	8 %	31 %	40 %	19 %	2 %	0 %
Sud Caraïbe	1238	5 %	31 %	42 %	20 %	2 %	0 %
CAESM	2016	6 %	31 %	41 %	19 %	2 %	0 %
CACEM	5064	5 %	32 %	43 %	17 %	2 %	0 %
Martinique	9091	5 %	31 %	42 %	19 %	2 %	0 %

Tab.11 : Répartition des demandes suivant la typologie souhaitée sans prise en compte des demandes saisies via Internet

3.6 - Composition familiale des ménages

Les deux tiers des demandes sont faites par des personnes seules ou avec une personne à charge (Fig.7). Ce nombre s'élève à 80 % lorsqu'on y ajoute les personnes seules avec deux personnes à charge.

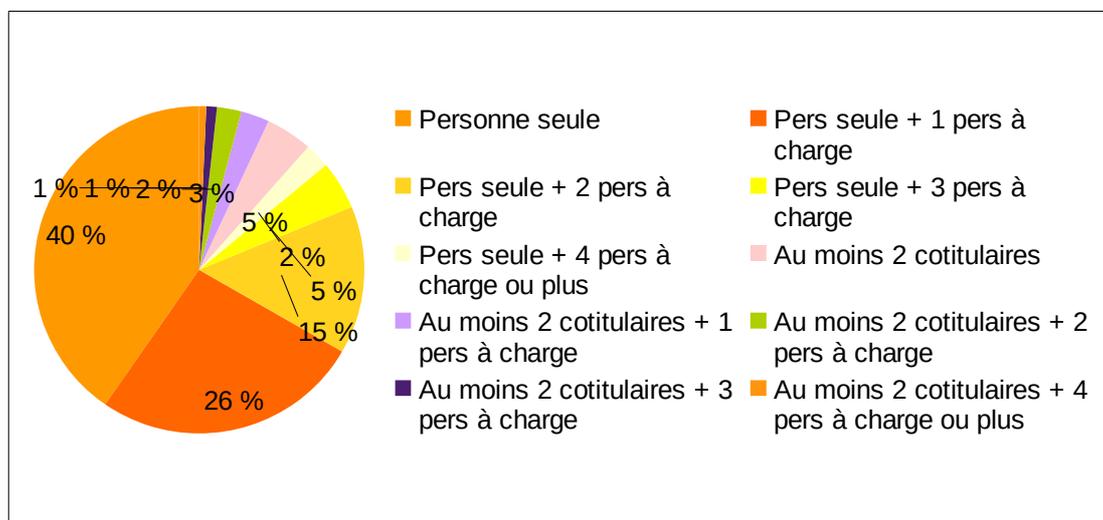


Fig. 7 :Répartition des demandes de logement social en Martinique suivant la composition familiale

Ce fort taux se retrouve sur toutes les zones d'emploi (Tab.12). La non prise en compte de demandes saisies via Internet (Tab. 13) ne change rien sur cette répartition.

	Nombre demandes actives	Composition familiale									
		Pers seule	Pers seule + 1 pers à charge	Pers seule + 2 pers à charge	Pers seule + 3 pers à charge	Pers seule + 4 pers à charge ou plus	Au moins 2 cotitulaires	Au moins 2 cotitulaires + 1 pers à charge	Au moins 2 cotitulaires + 2 pers à charge	Au moins 2 cotitulaires + 3 pers à charge	Au moins 2 cotitulaires + 4 pers à charge ou plus
C Atlantique	1734	36 %	27 %	17 %	5 %	3 %	4 %	3 %	3 %	2 %	1 %
N Atlantique	405	43 %	24 %	13 %	4 %	3 %	7 %	3 %	1 %	2 %	1 %
N Caraïbe	465	44 %	26 %	12 %	5 %	1 %	5 %	3 %	2 %	1 %	1 %
CAP NORD	2604	38 %	26 %	15 %	5 %	3 %	5 %	3 %	3 %	1 %	1 %
Sud	953	41 %	27 %	15 %	6 %	2 %	4 %	3 %	2 %	1 %	1 %
S Caraïbe	1804	39 %	26 %	16 %	5 %	3 %	3 %	3 %	3 %	1 %	1 %
CAESM	2757	39 %	27 %	15 %	5 %	3 %	4 %	3 %	2 %	1 %	1 %
CACEM	6797	42 %	26 %	14 %	5 %	2 %	5 %	3 %	2 %	1 %	1 %
Martinique	12158	40 %	26 %	15 %	5 %	2 %	5 %	3 %	2 %	1 %	1 %

Tab.12 : Répartition des demandes de logement social suivant la zone d'emploi et la composition du ménage

	Nombre demandes actives	Composition familiale									
		Pers seule	Pers seule + 1 pers à charge	Pers seule + 2 pers à charge	Pers seule + 3 pers à charge	Pers seule + 4 pers à charge ou plus	Au moins 2 cotitulaires	Au moins 2 cotitulaires + 1 pers à charge	Au moins 2 cotitulaires + 2 pers à charge	Au moins 2 cotitulaires + 3 pers à charge	Au moins 2 cotitulaires + 4 pers à charge ou plus
C Atlantique	1271	37 %	26 %	17 %	5 %	4 %	4 %	3 %	3 %	2 %	1 %
N Atlantique	364	43 %	24 %	13 %	4 %	3 %	7 %	2 %	2 %	2 %	1 %
N Caraïbe	375	45 %	25 %	12 %	5 %	1 %	6 %	3 %	2 %	1 %	1 %
CAP NORD	2010	40 %	25 %	15 %	5 %	3 %	5 %	3 %	2 %	1 %	1 %
Sud	778	43 %	25 %	15 %	6 %	2 %	4 %	2 %	1 %	1 %	1 %
S Caraïbe	1238	39 %	26 %	16 %	6 %	3 %	3 %	3 %	3 %	1 %	1 %
CAESM	2016	40 %	25 %	16 %	6 %	3 %	3 %	2 %	2 %	1 %	1 %
CACEM	5063	41 %	26 %	15 %	5 %	3 %	5 %	2 %	2 %	1 %	1 %
Martinique	9089	40 %	26 %	15 %	5 %	3 %	4 %	2 %	2 %	1 %	1 %

Tab.13 : Répartition des demandes suivant la composition du ménage sans prise en compte des demandes saisies via Internet

3.7 - Nature des revenus du demandeur

La majeure partie des demandeurs (46%) a un emploi, un cinquième est bénéficiaire du RSA. Les personnes ayant un emploi sont la catégorie majoritaire des demandeurs quelque soit la zone d'emploi considérée. La prise en compte ou pas des demandes via Internet n'engendre pas de différences significatives sur les différents taux.

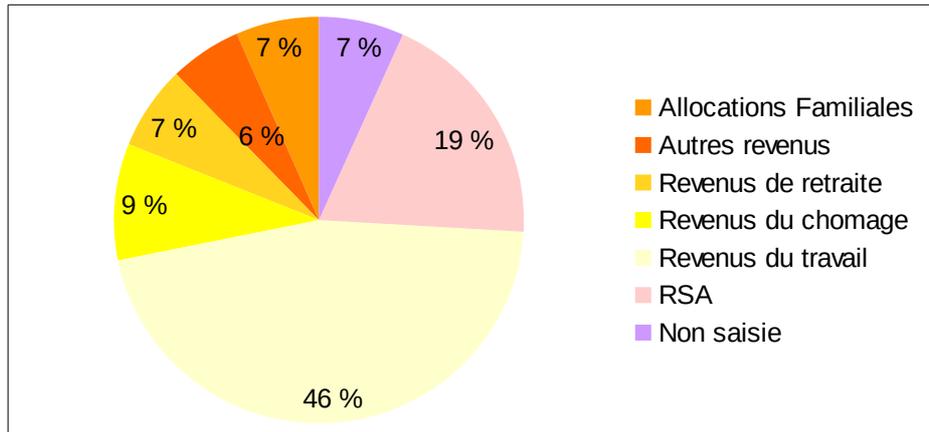


Fig. 8 : Répartition des demandes de logement social en Martinique suivant la nature des revenus du demandeur

	Nombre demandes actives	Nature des revenus du demandeur						
		Allocations Familiales	Autres revenus	Revenus de retraite	Revenus du chômage	Revenus du travail	RSA	Non saisie
Centre Atlantique	1735	9 %	7 %	7 %	9 %	40 %	23 %	6 %
Nord Atlantique	405	8 %	4 %	14 %	9 %	35 %	24 %	6 %
Nord Caraïbe	465	6 %	5 %	9 %	8 %	48 %	16 %	7 %
CAP NORD	2605	8 %	6 %	8 %	9 %	41 %	22 %	6 %
Sud	953	5 %	7 %	9 %	11 %	36 %	27 %	4 %
Sud Caraïbe	1804	6 %	5 %	7 %	12 %	46 %	19 %	6 %
CAESM	2757	6 %	6 %	8 %	11 %	43 %	22 %	6 %
CACEM	6798	6 %	6 %	6 %	9 %	49 %	17 %	7 %
Martinique	12160	7 %	6 %	7 %	9 %	46 %	19 %	7 %

Tab.14 : Répartition des demandes de logement social suivant la zone d'emploi et la nature des revenus du demandeur

	Nombre demandes actives	Nature des revenus du demandeur						
		Allocations Familiales	Autres revenus	Revenus de retraite	Revenus du chômage	Revenus du travail	RSA	Non saisie
Centre Atlantique	1272	10 %	6 %	8 %	8 %	39 %	22 %	6 %
Nord Atlantique	364	9 %	4 %	15 %	8 %	36 %	23 %	5 %
Nord Caraïbe	375	7 %	5 %	10 %	7 %	50 %	14 %	7 %
CAP NORD	2011	9 %	6 %	9 %	8 %	40 %	21 %	6 %
Sud	778	5 %	7 %	10 %	11 %	35 %	26 %	4 %
Sud Caraïbe	1238	7 %	5 %	7 %	11 %	46 %	18 %	7 %
CAESM	2016	6 %	6 %	8 %	11 %	42 %	21 %	6 %
CACEM	5064	7 %	5 %	6 %	8 %	49 %	16 %	8 %
Martinique	9091	7 %	6 %	7 %	8 %	45 %	19 %	7 %

Tab.15 : Répartition des demandes suivant la nature des revenus sans prise en compte des demandes saisies via Internet

3.8 - Revenus par rapport aux plafonds HLM

En Martinique, plus des trois quarts des demandeurs ont des revenus inférieurs au plafond LLTS. Ils sont 87 % à être sous le plafond LLS (Fig.9). Comme pour les indicateurs précédents, ces proportions se retrouvent à l'échelle des zones d'emploi, et ce, que les demandes enregistrées via Internet soient prises en compte ou pas (Tab. 16 et 17).

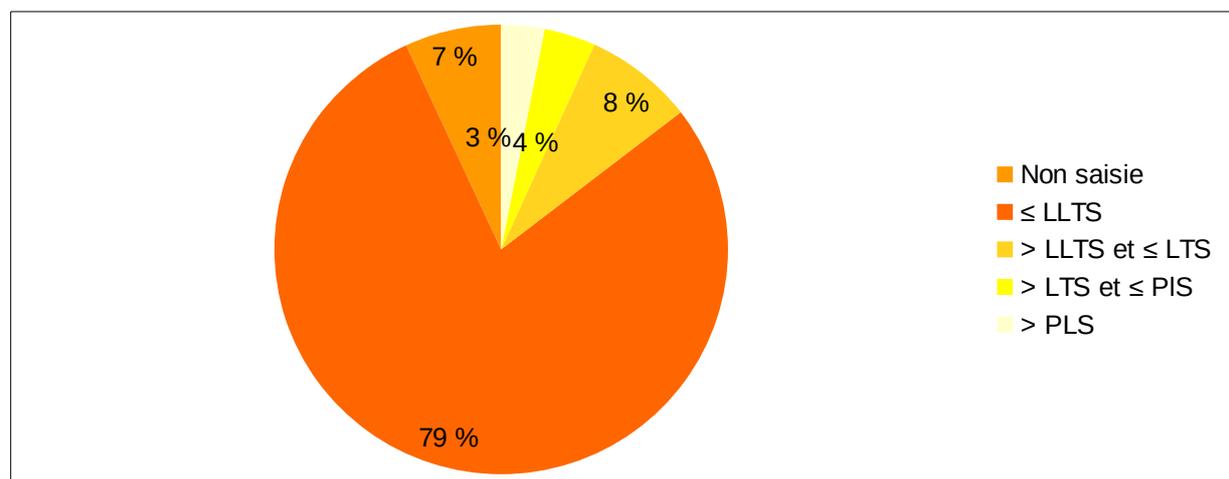


Fig. 9 : Répartition des demandes de logement social en Martinique suivant les plafonds HLM

	Nombre demandes actives	Revenus par rapport aux plafonds HLM				
		Non saisie	≤ LLTS	> LLTS et ≤ LTS	> LTS et ≤ PIS	> PLS
Centre Atlantique	1735	6 %	83 %	6 %	2 %	2 %
Nord Atlantique	405	10 %	80 %	6 %	2 %	0 %
Nord Caraïbe	465	7 %	78 %	8 %	3 %	5 %
CAP NORD	2605	7 %	81 %	6 %	3 %	3 %
Sud	953	14 %	77 %	5 %	2 %	2 %
Sud Caraïbe	1804	8 %	78 %	8 %	3 %	3 %
CAESM	2757	10 %	78 %	7 %	3 %	2 %
CACEM	6798	6 %	78 %	9 %	4 %	4 %
Martinique	12160	7 %	79 %	8 %	4 %	3 %

Tab.16 : Répartition des demandes de logement social suivant la zone d'emploi et les plafonds HLM

	Nombre demandes actives	Revenus par rapport aux plafonds HLM				
		Non saisie	≤ LLTS	> LLTS et ≤ LTS	> LTS et ≤ PIS	> PLS
Centre Atlantique	1272	5 %	84 %	6 %	3 %	3 %
Nord Atlantique	364	10 %	81 %	7 %	2 %	1 %
Nord Caraïbe	375	6 %	79 %	7 %	3 %	5 %
CAP NORD	2011	6 %	82 %	6 %	3 %	3 %
Sud	778	15 %	76 %	4 %	2 %	2 %
Sud Caraïbe	1238	7 %	79 %	8 %	3 %	3 %
CAESM	2016	10 %	78 %	7 %	2 %	2 %
CACEM	5064	5 %	79 %	9 %	4 %	3 %
Martinique	9091	6 %	80 %	8 %	4 %	3 %

Tab.17 : Répartition des demandes suivant les plafonds HLM sans prise en compte des demandes saisies via Internet

4 - Conclusion

Au 01 janvier 2019, le nombre de demandes en logement social s'élève à plus de 12 000.

Les deux tiers environ des demandes sont saisies par les bailleurs sociaux et un quart par les demandeurs eux-même via le site Internet du SNE.

La majorité (>60%) des demandes concernent des ménages de petites tailles (2 personnes max). Il en découle une forte demande en T2 et T3 (70 % des demandes).

La moitié des demandeurs vit actuellement chez un tiers.

Un peu moins de la moitié des demandeurs (46%) a des revenus liés à un travail. Cependant, une très large proportion (87%) a des revenus inférieurs au plafond LLTS.

Pour chaque indicateur étudié, il a été constaté que l'effet de la prise en compte ou pas des demandes enregistrées via Internet est quasiment nul sur la répartition des demandes.

5 - ANNEXE : COMPARAISON DOM

Rq : L'utilisation du SNE à Mayotte étant très récente, les données de cette région sont très incomplètes et très peu fiables pour l'instant.

Zone	Guichet enregistreur			
	Site internet Grand Public	Bailleurs	ETAT	Autres guichets
Guadeloupe	26 %	57 %	0 %	17 %
Guyane	25 %	75 %	0 %	0 %
La Réunion	19 %	77 %	0 %	3 %
Martinique	25 %	64 %	1 %	10 %
Mayotte	54 %	46 %	0 %	0 %
FRANCE	18 %	37 %	0 %	45 %

Zone	Ancienneté						
	< 1 an	[1-2] ans	[2-3] ans	[3-4] ans	[4-5] ans	[5-10] ans	> 10 ans
Guadeloupe	78 %	16 %	3 %	2 %	1 %	1 %	0 %
Guyane	68 %	19 %	6 %	4 %	1 %	2 %	0 %
La Réunion	64 %	23 %	7 %	3 %	1 %	1 %	0 %
Martinique	63 %	20 %	8 %	4 %	2 %	3 %	1 %
Mayotte	88 %	12 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
FRANCE	53 %	19 %	10 %	6 %	4 %	7 %	2 %

Zone	Taille des ménages							
	1 Pers	2 Pers	3 Pers	4 Pers	5 Pers	6 Pers	7 Pers	>=8 Pers
Guadeloupe	44 %	28 %	16 %	8 %	3 %	1 %	0 %	0 %
Guyane	24 %	23 %	20 %	14 %	9 %	5 %	3 %	3 %
La Réunion	38 %	24 %	17 %	11 %	5 %	2 %	1 %	1 %
Martinique	40 %	31 %	17 %	7 %	3 %	1 %	0 %	0 %
Mayotte	15 %	12 %	35 %	8 %	12 %	8 %	4 %	8 %
FRANCE	43 %	22 %	15 %	10 %	6 %	2 %	1 %	0 %

Zone	Mode de logement actuel					
	Autres	Chez un tiers	Loc. HLM	Parc privé (PO ou loc.)	Sans logement	Struct. Hébergement
Guadeloupe	12 %	49 %	23 %	15 %	1 %	1 %
Guyane	18 %	42 %	17 %	20 %	3 %	1 %
La Réunion	9 %	36 %	32 %	20 %	2 %	1 %
Martinique	9 %	50 %	20 %	19 %	1 %	0 %
Mayotte	35 %	38 %	12 %	15 %	0 %	0 %
FRANCE	11 %	20 %	33 %	31 %	2 %	2 %

Zone	Age du demandeur			
	< 24 ans	[24-39] ans	[40-64] ans	>=65 ans
Guadeloupe	11 %	42 %	40 %	7 %
Guyane	11 %	47 %	38 %	4 %
La Réunion	13 %	42 %	39 %	6 %
Martinique	6 %	42 %	42 %	9 %
Mayotte	15 %	58 %	27 %	0 %
FRANCE	9 %	40 %	42 %	9 %

Zone	Typologie souhaitée					
	Chambre ou T1	T2	T3	T4	T5	T6 et plus
Guadeloupe	9 %	28 %	41 %	19 %	2 %	0 %
Guyane	7 %	20 %	36 %	29 %	7 %	0 %
La Réunion	17 %	28 %	30 %	20 %	5 %	0 %
Martinique	7 %	31 %	42 %	18 %	2 %	0 %
Mayotte	12 %	23 %	27 %	27 %	8 %	4 %
FRANCE	15 %	31 %	30 %	19 %	4 %	0 %

Composition familiale										
Zone	Pers seule	Pers seule + 1 pers à charge	Pers seule + 2 pers à charge	Pers seule + 3 pers à charge	Pers seule + 4 pers à charge ou plus	Au moins 2 cotitulaires	Au moins 2 cotitulaires + 1 pers à charge	Au moins 2 cotitulaires + 2 pers à charge	Au moins 2 cotitulaires + 3 pers à charge	Au moins 2 cotitulaires + 4 pers à charge ou plus
Guadeloupe	44 %	23 %	13 %	5 %	2 %	5 %	3 %	2 %	1 %	0 %
Guyane	24 %	19 %	17 %	10 %	14 %	3 %	3 %	3 %	2 %	3 %
La Réunion	38 %	18 %	12 %	6 %	5 %	6 %	5 %	5 %	3 %	2 %
Martinique	40 %	26 %	15 %	5 %	2 %	5 %	3 %	2 %	1 %	1 %
Mayotte	15 %	4 %	27 %	8 %	4 %	8 %	8 %	0 %	12 %	15 %
FRANCE	43 %	11 %	8 %	3 %	2 %	11 %	7 %	7 %	5 %	3 %

Nature des revenus du demandeur							
Zone	Allocations Familiales	Autres revenus	Revenus de retraite	Revenus du chômage	Revenus du travail	RSA	Non saisie
Guadeloupe	7 %	7 %	6 %	8 %	39 %	25 %	8 %
Guyane	15 %	7 %	3 %	5 %	44 %	22 %	4 %
La Réunion	4 %	10 %	6 %	14 %	30 %	35 %	2 %
Martinique	7 %	6 %	7 %	9 %	46 %	19 %	7 %
Mayotte	0 %	4 %	8 %	4 %	65 %	8 %	12 %
FRANCE	2 %	10 %	10 %	9 %	54 %	12 %	3 %

Revenus par rapport aux plafonds HLM					
Zone	Non saisie	≤ LLTS	> LLTS et ≤ LTS	> LTS et ≤ PIS	> PLS
Guadeloupe	6 %	79 %	7 %	4 %	4 %
Guyane	6 %	81 %	6 %	4 %	3 %
La Réunion	8 %	84 %	5 %	2 %	1 %
Martinique	7 %	79 %	8 %	4 %	3 %
Mayotte	8 %	77 %	8 %	8 %	0 %
FRANCE	10 %	66 %	19 %	4 %	2 %

**Direction de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
MARTINIQUE**

**BP 7212 Pointe de Jaham
97274 Schoelcher cedex**

**Tél. : 05 96 59 57 00
fax : 05 96 59 59 32**

